



Renseignement comptable

Par **AlexisDrummer**, le **06/11/2019** à **11:41**

Bonjour, j'aurais besoin de votre aide

Imaginons que j'investisse dans un pays quelconque imaginons la Pologne par exemple mais que je reste salarié en Belgique, dois-je faire appel à un comptable en Pologne Ou en Belgique ?

Sera-t-il apte à gèré à la fois mes comptes salariaux(Belgique) et ceux de mes investissement (Pologne)? me débarrassant de toutes responsabilité de gestion fiscale ?

Un dernière question, ma situation étant compliquée, si mon comptable venait à commettre une erreur dans mes déclarations, pourrais-je me retourner contre lui dans le cas ou le fisc m'attaquerait ?

Par **Visiteur**, le **06/11/2019** à **12:07**

Bonjour

Je vous conseille de prendre RDV en France, avec un expert-comptable spécialisé à l'international, qui saura vous renseigner

<http://www.expert-comptable-international.info/fr>